

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Justice : Erlyne Ndembet Damas sollicite un budget de plus de 36 milliards

CETTE enveloppe globale doit financer les dépenses de personnel, de biens et services, de transferts et d'investissement.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

ERLYNE Antonella Ndembet Damas, ministre de la Justice, garde des Sceaux, était à son tour, hier, face aux députés de la Commission des Finances, pour défendre le budget du ministère dont elle a la charge.

Son exposé des motifs était axé sur quatre points : le rappel de la mission, l'exécution des crédits budgétaires au 22 octobre 2020, les prévisions budgétaires de 2021, et les engagements de performance pour 2021.

Pour la garde des Sceaux, le projet de budget de la mission "Justice" est essentiellement constitué des dépenses de personnel, de biens et services, des transferts et d'investissement. Aussi, plaide-t-elle pour une enveloppe globale d'un montant de plus de 36 milliards de francs. Laquelle



La ministre de la Justice © entourée de sa collègue des Affaires sociales (d) et du président de la Commission des Finances.

devra être répartie comme suit : dépenses de personnel (24 240 485 508 de francs) ; dépenses de biens et services (4 800 2500 000 de francs) ; dépenses de transferts (3 310 000 000 de francs) et dépenses d'investissement (7 223 434 668 de francs).

Au niveau des programmes, les prévisions budgétaires concernent la justice judiciaire et administrative ; la sécurité pénitentiaire ; la culture des droits de l'Homme ; le soutien à la politique de la justice et des droits

humains ; l'égalité des chances. Notons que dans la même journée, le ministre des Eaux et Forêts, et sa collègue des Affaires sociales se sont également pliés au même exercice.

Il y a lieu de rappeler que, depuis la semaine dernière, les députés membres de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique de l'Assemblée nationale auditionnent les membres du gouvernement dans le cadre de l'examen du projet la Loi des finances 2021.

Résolution 1325 : quelles avancées 20 ans après ?



Un instantané des échanges entre les femmes à l'occasion du 20e anniversaire de la Résolution 1325 à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LA Résolution 1325, adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations unies, permet de prendre en compte les femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Elle est le fruit de plaidoyer et de lobbying féminins. Et cela fait 20 ans, qu'elle a été adoptée. Aussi, en cette date anniversaire, les femmes de "Gabon groupe Résolution 1325", "Dynamique des femmes leaders pour la paix" et le ministère des Affaires sociales se sont-ils réunis le 31 octobre dernier à l'Hôtel de Ville, pour faire le point de 2 décennies de mise en œuvre au niveau du pays. C'était autour du thème : "Challenge R 1325 femmes, paix et sécurité, valorisation des acquis, défis et

opportunités à venir".

"Ainsi, un bureau de réflexion R. 1325 a vu le jour au sein du ministère des Affaires sociales depuis février 2020", a dit Prisca Koho Nlend, la cheffe de ce département. Lequel bureau a eu pour mission d'élaborer le plan d'action nationale de la mise en œuvre de la résolution conformément à la recommandation des Nations unies de 2005. "Le plan d'action national (...), cet instrument indispensable, est sur la table du gouvernement en vue de sa présentation et son adoption en Conseil des ministres." Toujours au compte des avancées, la promotion et la protection des droits des femmes dans bien des domaines sont incontestables. Les progrès vers l'égalité des sexes aussi, souligne Mme Koho Nlend. Sans oublier la stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes portée par la première dame Sylvia Bongo Ondimba.

"Mais beaucoup reste à faire parce qu'il y a encore nombre de défis à relever", note pour sa part Chrystel Limbourg Iwenga, 2e adjoint au maire de Libreville. Et d'annoncer, en tant que collectivité locale, vouloir créer la plateforme nationale de mise en œuvre du plan d'action nationale. Pour marquer ce 20e anniversaire de la façon la plus retentissante qui soit, un challenge R 1325 a été lancé. Il consistera en de nombreuses activités qui déboucheront sur des awards pour récompenser toutes ces femmes œuvrant pour la paix dans le pays.

Miroir du gouvernement

Indifférence ?

AU moment où les membres du gouvernement se succèdent à l'Assemblée nationale, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique, depuis quelques jours pour défendre, au titre de l'exercice 2021, les budgets alloués aux départements dont ils ont la charge, il reste que le front social est particulièrement agité.

En effet, outre la grève générale illimitée déclenchée, depuis plusieurs semaines, par la Fédération des collecteurs des régies financières (Ficorefi), les membres du Syndicat national de la Poste sont également, à leur tour, entrés dans la danse en décidant d'arrêter depuis hier, sur toute l'étendue du territoire national, toute activité pour cause de non-paiement de leurs salaires depuis un

trimestre. Cette agitation pourrait s'alourdir avec la cohorte de travailleurs ayant perdu leurs emplois, en raison de la pandémie de coronavirus. D'autant plus que, depuis le début de cette pandémie, les licenciements se multiplient, dans plusieurs secteurs d'activité, à une cadence infernale. Bref, pour de nombreux compatriotes, l'avenir paraît particulièrement incertain. L'horizon semble s'obscurcir.

C'est dire la nécessité pour le gouvernement de ramener, autant que possible, l'accalmie sur le front social tout en s'assurant que les licenciés ne soient pas lésés dans leurs droits et puissent bénéficier, autant que faire se peut, de plans d'accompagnement. Car, face à l'ébullition du front social et la dégradation du marché de l'emploi générée par la pandémie

de coronavirus, à tort ou à raison, d'aucuns ont le sentiment que le gouvernement semble s'être résigné. Car, jusque-là, il semble manifester une forme d'indifférence qui pourrait laisser croire qu'il n'est guère sensible au sort de ces centaines d'individus qui, du jour au lendemain, se retrouvent sur le carreau. Quoi qu'il en soit, l'heure n'est sans doute pas au fatalisme. Etant donné qu'avec la relance de l'économie, axe majeur de l'action du gouvernement, cela devrait se traduire par une embellie sur le marché de l'emploi. En espérant qu'entre-temps, il aura réussi à rasséréner le front social en renouant le dialogue avec les syndicats sur le pied de guerre.

J.KOMBILE MOUSSAVOU